

Les parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et développement durable des territoires et perspectives

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

À l'heure où règne une certaine confusion dans les territoires du fait des récentes lois de décentralisation, il reste pourtant des outils qui fonctionnent, c'est le cas des Parcs naturels régionaux.

Ils fonctionnent parce que les PNR sont des outils qui donnent un cadre général qui s'adapte à des besoins particuliers, parce qu'ils ne sont pas délimités par des frontières administratives et parce qu'ils sont gérés par les acteur.rice.s qui agissent dans les territoires. Mais pour que ces Parcs naturels régionaux continuent de fonctionner, il convient de ne pas oublier deux choses. La première, c'est de ne pas normaliser à outrance leur fonctionnement qui a fait ses preuves. La deuxième est de leur donner des moyens pour qu'ils continuent d'apporter du liant, une ingénierie et des outils de développement local au sein des territoires.

Notre avis et ses préconisations vont dans ce sens et nous le voterons.

Le groupe se félicite particulièrement de la préconisation qui vise à améliorer la participation citoyenne dans les PNR, et plus particulièrement celle des jeunes. Cette préconisation va dans le sens de la journée de valorisation de l'avis Place des jeunes dans les territoires ruraux, de jeudi dernier au CESE, durant laquelle les intervenant.e.s ont répété que les jeunes sont la richesse et l'avenir des territoires et qu'ils doivent être inclu.e.s dans la construction des politiques publiques. Le renouvellement de la charte d'un PNR, son évaluation, la vie institutionnelle en elle-même sont autant d'occasions de permettre à l'ensemble des habitant.e.s d'avoir droit à la parole, de donner son avis, de participer à l'avenir de son territoire, car nous pensons que les territoires de vie sont des échelons idéaux pour travailler à résoudre les enjeux démocratiques.

C'est également le cas pour les enjeux écologiques alors que le GIEC a rendu son rapport hier. Pour cela, nous souhaitons rappeler l'importance du rôle des Parcs naturels régionaux dans l'éducation à l'environnement, à tous les âges de la vie.

Enfin, pour terminer cette déclaration, nous souhaitons partager ici la colère et l'indignation des habitant.e.s du Parc Naturel Régional de la Brenne dont je viens. L'ARS va probablement déclarer prochainement la fermeture définitive de la maternité de la ville du Blanc. Pour ce territoire très rural, cela signifie que les femmes et leurs partenaires devront faire plus de 60 kms et une heure de route pour aller accoucher. Pour celles et ceux d'entre vous qui ont vécu ce moment, je vous laisse imaginer l'angoisse et les risques d'un trajet si long.

Sous couvert de raisons de sécurité, on retire une fois de plus à ce territoire un service public unanimement salué par les habitant.e.s.

Cela participera à renforcer un peu plus ce désert médical et au-delà, le sentiment d'abandon de ces territoires. À l'heure où le CESE exprime par cet avis l'intérêt de la présence des PNR pour mettre en dynamique des territoires, il est difficile de croire que l'État ne peut pas, en 2018, assurer la sécurité d'une maternité. Il est encore temps de faire preuve de volonté pour que naissent les habitant.e.s de la Brenne.